

II

(Actes non législatifs)

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/202 DE LA COMMISSION

du 4 octobre 2019

accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Iodine Teat Dip Products»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ⁽¹⁾, et notamment son article 44, paragraphe 5,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 20 août 2015, la société GEA Farm Technologies GmbH a présenté, conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, une demande visant à obtenir l'autorisation d'une famille de produits biocides dénommée «Iodine Teat Dip Products» (ci-après la «famille de produits biocides») et relevant du type de produits 3, tels que décrits à l'annexe V dudit règlement. Comme prévu à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, l'autorité compétente du Royaume-Uni a accepté d'évaluer cette demande. La demande a été enregistrée dans le registre des produits biocides sous le numéro BC-AL019223-55.
- (2) La substance active contenue dans la famille de produits biocides est l'iode, qui figure sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 528/2012. Compte tenu des propriétés intrinsèques de cette substance active et des critères scientifiques pour la détermination des propriétés perturbant le système endocrinien définis par le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ⁽²⁾, la Commission déterminera, conformément à l'article 15 du règlement (UE) n° 528/2012, s'il est nécessaire de réexaminer l'approbation de l'iode, y compris de la polyvinylpyrrolidone iodée. Elle déterminera ensuite, en fonction des résultats de ce réexamen, s'il est nécessaire de revoir les autorisations de l'Union pour les produits contenant ladite substance active, conformément à l'article 48 du règlement (UE) n° 528/2012.
- (3) Le 6 juin 2018, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a transmis son rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»).
- (4) Le 18 janvier 2019, conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 528/2012, l'Agence a présenté à la Commission son avis ⁽³⁾, qui contenait le projet de résumé des caractéristiques des produits biocides (ci-après le «RCP») appartenant à la famille de produits en question et le rapport final d'évaluation de cette famille. Dans cet avis, l'Agence conclut que la famille de produits biocides en question répond à la définition de la «famille de produits biocides» énoncée à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) n° 528/2012, qu'elle peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union en vertu de l'article 42, paragraphe 1, de ce règlement et que, sous réserve du respect du projet de RCP, elle remplit les conditions fixées à l'article 19, paragraphes 1 et 6, dudit règlement.

⁽¹⁾ JO L 167 du 27.6.2012, p. 1.

⁽²⁾ Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission du 4 septembre 2017 définissant des critères scientifiques pour la détermination des propriétés perturbant le système endocrinien, conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 301 du 17.11.2017, p. 1).

⁽³⁾ Avis de l'ECHA du 14 décembre 2018 sur l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Iodine Teat Dip Products» (ECHA/BPC/217/2018).

- (5) Le 20 mai 2019, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (6) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère qu'il est dès lors approprié d'accorder une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides.
- (7) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est accordée, sous le numéro EU-0020125-0000, à la société GEA Farm Technologies GmbH pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides «Iodine Teat Dip Products» conformément au résumé des caractéristiques du produit biocide figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 19 novembre 2019 au 31 octobre 2029.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 4 octobre 2019.

Par la Commission
Le président
Jean-Claude JUNCKER

—

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Iodine Teat dip products

Type de produits 3 — Hygiène vétérinaire (Désinfectants)

Numéro de l'autorisation: EU-0020125-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0020125-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Nom**

Nom	Iodine Teat dip products
-----	--------------------------

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	GEA Farm Technologies GmbH
	Adresse	Siemensstraße 25-27, 59199, Bönen, Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0020125-0000	
Date de l'autorisation	19 novembre 2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31 octobre 2029	

1.4. **Fabricant(s) des produits biocides**

Nom du fabricant	GEA Farm Technologies
Adresse du fabricant	Wylle Works, BA12 9HT Warminster Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Wylle Works, Watery Lane, BA12 9HT Warminster Royaume-Uni Gewerbstraße 5, 5325 Plainfeld Autriche ul. Olowiana 10, 85-461 Bydgoszcz Pologne

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Iode
Nom du fabricant	SQM Europe N.V.
Adresse du fabricant	St Pietersvliet 7,, bus 8 2000 Antwerp Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Sociedad Quimica y Minera SA, Los Militares, Las Condes, 4290 Piso 4 Santiago Chili

Substance active	Iode
------------------	------

Nom du fabricant	Nihon Tennen Gas Co., Ltd (Via Mitsui & Co Europe PLC)
Adresse du fabricant	Chiba Plant, 2508 Minami-Hinata, Shirako-Machi, Chosei-Gun,, 299-4205 Chosei-Gun Japon
Emplacement des sites de fabrication	Chiba Plant, 2508 Minami-Hinata, Shirako-Machi, Chosei-Gun,, 299-4205 Chosei-Gun Japon
Substance active	Iode
Nom du fabricant	Norkem Ltd
Adresse du fabricant	Norkem House, Bexton Lane,, WA16 9FB Knutsford Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	OFICINA CALA CALA S/N, Unknown POZO ALMONTE Chili

2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,16	2,47
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0,0	2,35

2.2. Type(s) de formulation

Formulation(s)	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution SL - Concentré soluble
----------------	---

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

META-RCP 1

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES META-RCP 1

1.1. Identificateur de méta-RCP 1

Identificateur	Meta SPC 1 - Concentrates - Professional concentrates with 1:3, 1:4 and 1:7 dilution rates
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DES MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,58	2,47
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	1,51	2,35

2.2. Type(s) de formulation des méta -RCP 1

Formulation(s)	SL - Concentré soluble
----------------	------------------------

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES META-RCP 1

Mention de danger	<p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Risque présumé d'effets graves pour les organes (Glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>Ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p> <p>Éliminer le contenu dans les réglementations locales.</p> <p>Éliminer le récipient dans les réglementations locales.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES META-RCP 1

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1

Utiliser # 1 – Concentrés - Concentrés professionnels à diluer au 1:3, 1:4 et 1:7 dilution - Post-traite - Trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit dilué dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite. Les gobelets de trempage doivent être remplis de solution fraîche avant de commencer une nouvelle session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit dilué à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Le produit doit être dilué selon le taux indiqué sur l'étiquette. Soit: 25 % (1 volume de produit pour 3 volumes d'eau) 20 % (1 volume de produit pour 4 volumes d'eau) 12,5 % (1 volume de produit pour 7 volumes d'eau) Concentration d'utilisation de produits comprise entre 0,29 et 0,52 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.1.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit dilué immédiatement après la traite

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit
(le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Utiliser # 2 – Concentrés - Concentrés professionnels à diluer au 1:3, 1:4 and 1:7, post-traite - Pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit dilué. Le produit dilué est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit dilué. Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette manuelle: Remplissez le pulvérisateur à gâchette avec le produit dilué. Utiliser le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit dilué.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit dilué à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Le produit doit être dilué selon le taux indiqué sur l'étiquette. Non plus; 25 % (1 de volume pour 3 volumes d'eau) 20 % (1 volume de produit pour 4 volumes d'eau) 12,5 % (1 volume de produit pour 7 volumes d'eau) Concentration d'utilisation de produits comprise entre 0,29 et 0,52 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.</p>
-------------------------------------	--

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Vaporiser le produit dilué sur au moins 2/3 de la longueur du trayon immédiatement après la traite.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Porter des gants de protection et des bottes de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Une combinaison de protection (type 6 minimum, EN 13034) doit être portée.

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3

Utiliser # 3 – Concentrés - Concentrés professionnels à diluer au 1:3, 1:4 and 1:7, post-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: À la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit dilué dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.</p>

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit dilué à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Le produit doit être dilué selon le taux indiqué sur l'étiquette. Non plus; 25 % (1 volume de produit pour 3 volumes d'eau) 20 % (1 volume de produit pour 4 volumes d'eau) 12,5 % (1 volume de produit pour 7 volumes d'eau) Concentration d'utilisation de produits comprise entre 0,29 et 0,52 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit dilué immédiatement après la traite

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit

(le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ⁽¹⁾ DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

Tenir hors de portée des enfants.

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivez toutes les instructions fournies.

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Diluer le produit avant l'application selon le rapport spécifié sur l'étiquette du produit.

Dilution manuelle du concentré; Ajouter le rapport du concentré et de l'eau, spécifié sur l'étiquette du produit, dans un récipient de taille appropriée. Atteindre le taux de dilution requis. Homogénéiser la solution.

Avant de fixer l'appareil de traite, tous les résidus de trempage dans les trayons doivent être éliminés avec une serviette à usage unique ou un chiffon réutilisable. Un chiffon doit être utilisé par animal.

Pour une utilisation efficace contre les bactéries et les levures, le produit doit rester en contact avec la peau pendant au moins 60 secondes.

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

Le produit peut être utilisé pendant toute la période de lactation.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Après inhalation: Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs provenant de la surchauffe ou de la combustion.

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution. Consultez un médecin si l'irritation de la peau persiste.

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin spécialiste des yeux.

Après ingestion: Rincer la bouche et donner beaucoup d'eau à boire. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consultez un médecin.

Les déversements importants doivent être maîtrisés à l'aide d'un kit pour déversement de produits chimiques, absorbés avec un matériau absorbant tel que le kieselguhr et éliminés avec les déchets dangereux.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Les produits usés peuvent être évacués vers les égouts municipaux ou éliminés dans les dépôts de fumier, en fonction des exigences locales. Évitez le rejet dans une usine de traitement des eaux usées basée sur une ferme.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Protéger du gel.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C.

Durée de vie 12 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 1.

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 1

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Ioklene Concentrate Coars Dual				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0001 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,58
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	1,51

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Maxadine C Clinidip L Concentrate Diamond 3:1 Concentrate Kristal 321 IO Spray 3:1 Concentrate Coars Shield				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0002 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,06
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	1,96

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Clinidip Superconcentrate Dungalinson Super IO 421 Concentrate Ceanodine 4:1 Iodosan				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0003 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,47
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	2,35

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Priodine Diamond Predip				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0004 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,32
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	2,21

MÉTA-RCP 2

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

1.1. **Identificateur de méta-RCP 2**

Identificateur	Meta SPC 2 - RTU Products - Professional RTU Liquid for application pre and post milking
----------------	--

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. **COMPOSITION DES MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,16	0,5
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0,0	0,56

2.2. Type(s) de formulation des méta -RCP 2

Formulation(s)	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
----------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mention de danger	Peut être corrosif pour les métaux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans les réglementations locales. Éliminer le récipient dans les réglementations locales. Recueillir le produit répandu.

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 2

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 4

Utiliser # 1 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré-traite - trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit RTU à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés). Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.</p>
-------------------------------------	--

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 5

Utiliser # 2 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré-traite - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast All
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Système Ouvert: traitement par pulvérisation Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit prêt à l'emploi. Le produit prêt à l'emploi est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit prêt à l'emploi. Application par pulvérisation à gâchette manuelle: Remplissez le vaporisateur à gâchette avec le produit prêt à l'emploi. Utiliser le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit prêt à l'emploi.</p>

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 6

Utiliser # 3 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast

Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: À la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit dilué dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 7

Utiliser # 4 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application post-traite - trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 8

Utiliser # 5 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application post-traite - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit prêt à l'emploi. Le produit est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit. Application par pulvérisation à gâchette manuelle: Remplissez le vaporisateur à gâchette avec le produit prêt à l'emploi. Utilisez le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Vaporiser le produit prêt à l'emploi sur au moins 2/3 de la longueur du trayon immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des gants de protection et des bottes de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Une combinaison de protection (type 6 minimum, EN 13034) doit être portée

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.6. **Description de l'utilisation**

Tableau 9

Utiliser # 6 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application post-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: À la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi Concentration d'utilisation 0,16-0,50 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés</p>
-------------------------------------	--

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.7. Description de l'utilisation

Tableau 10

Utiliser # 7 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré- et post-traite - trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.</p>

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour. 2 applications post-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Après la traite:

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.7.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Ce produit peut être à la fois pour la désinfection avant et après la traite. Cependant, il ne doit pas être utilisé en association avec un autre produit contenant de l'iode.

4.7.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.7.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.7.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.8. Description de l'utilisation

Tableau 11

Utiliser # 8 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré- et post-traite - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit prêt à l'emploi. Le produit prêt à l'emploi est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit dilué. Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette manuelle: Remplissez le pulvérisateur à gâchette avec le produit prêt à l'emploi. Utiliser le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit dilué.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour. 2 applications post-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Après la traite:

Vaporiser le produit prêt à l'emploi sur au moins 2/3 de la longueur du trayon immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.8.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection et des bottes de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Une combinaison de protection (type 6 minimum, EN 13034) doit être portée

Ce produit peut être à la fois pour la désinfection avant et après la traite. Cependant, il ne doit pas être utilisé en association avec un autre produit contenant de l'iode.

4.8.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.8.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.8.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.9. Description de l'utilisation

Tableau 12

Utiliser # 9 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré- et post-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: À la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi Concentration d'utilisation 0,16-0,30 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.9.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Après la traite:

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.9.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Ce produit peut être à la fois pour la désinfection avant et après la traite. Cependant, il ne doit pas être utilisé en association avec un autre produit contenant de l'iode.

4.9.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.9.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.9.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ^(?) DES MÉTA-RCP 2

5.1. **Consignes d'utilisation**

Tenir hors de portée des enfants

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivez toutes les instructions fournies.

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Le produit peut être utilisé pendant toute la période de lactation

Avant de fixer l'appareil de traite, tous les résidus de trempage dans les trayons doivent être éliminés avec une serviette à usage unique ou un chiffon réutilisable. Un chiffon doit être utilisé par animal.

Pour une utilisation efficace contre les bactéries et les levures, le produit doit rester en contact avec la peau pendant au moins 60 secondes.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Après inhalation: Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs provenant de la surchauffe ou de la combustion.

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution. Consultez un médecin si l'irritation de la peau persiste.

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin spécialiste des yeux.

^(?) Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 2.

Après ingestion: Rincer la bouche et donner beaucoup d'eau à boire. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consultez un médecin.

Les déversements importants doivent être maîtrisés à l'aide d'une trousse pour déversement de produits chimiques, absorbés avec un matériau absorbant tel que le kieselguhr et éliminés avec les déchets dangereux.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit usagé peut être évacué dans les égouts municipaux ou éliminé dans le dépôt de fumier. En fonction des exigences locales. Évitez le rejet dans une usine de traitement des eaux usées basée sur une ferme.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Protéger du gel.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C

Durée de vie 12 mois

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 2

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	LuxSpray 30 Ioklene RTU Corston Pre/Post Sprayable Kristal Iocare Plus PrePost Autodine Coars Super Pre				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0005 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0,305

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	LuxSpray 50 Silkidip Ceanodine IoSpray 10 Maxadine RTU Diamond Superdip Kristal Iocare Post KiwiDip Superdip Excel Ioguard RTU Shepherd's IoSpray 50				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0006 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0,56

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	LuxDip 50B Postguard				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0007 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	LuxDip 25, Kote It, Corston Barracide Post Film Forming Dip, Pro-Tect, Kristal Iocare Film, Coars Iodinegel, Coars Iodogel, LuxDip 20B Kote It Corston Barracide Post Film Forming Dip Pro-Tect Kristal Iocare Film Coars Iodinegel Coars Iodogel LuxDip 20B				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0008 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0,5

MÉTA-RCP 3

1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

1.1. **Identificateur de méta-RCP 3**

Identificateur	Meta SPC 3 - RTU Products - Professiona RTU Liquid for application pre and post milking (LuxSpray 15)
----------------	---

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
--------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DES MÉTA-RCP 3

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,16	0,16
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0,166	0,166

2.2. Type(s) de formulation des méta -RCP 3

Formulation(s)	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
----------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

Mention de danger	Peut être corrosif pour les métaux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans les réglementations locales. Éliminer le récipient dans les réglementations locales. Recueillir le produit répandu.

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 3

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 13

Utiliser # 1 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré-traité - trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur

Méthode(s) d'application	<p>Système ouvert: Traitement par trempage</p> <p>Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque traxon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite.</p> <p>La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application;</p> <ul style="list-style-type: none"> — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés). <p>Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel qualifié</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, plastique: HDPE, 10 l</p> <p>Bidon, plastique: HDPE, 20 l</p> <p>Bidon, plastique: HDPE, 25 l</p> <p>Corps, plastique: PEHD, 200 l</p> <p>GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l</p> <p>Bidon, plastique: HDPE, 5 l</p> <p>Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle.</p> <p>Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.</p>

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 14

Utiliser # 2 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré-traite - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit prêt à l'emploi. Le produit prêt à l'emploi est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit prêt à l'emploi Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette manuelle: Remplissez le pulvérisateur à gâchette avec le produit prêt à l'emploi. Utiliser le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit prêt à l'emploi
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 15

Utiliser # 3 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: À la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite.

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.4. **Description de l'utilisation**

Tableau 16

Utiliser # 4 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application post-traite - trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit dilué dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.</p>
-------------------------------------	--

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 17

Utiliser # 5 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application post-traite - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast All
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Système Ouvert: traitement par pulvérisation Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit. Le produit est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette manuelle: Remplissez le pulvérisateur à gâchette avec le produit. Utiliser le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit.</p>

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Vaporiser le produit dilué sur au moins 2/3 de la longueur du trayon immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection et des bottes de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Une combinaison de protection (type 6 minimum, EN 13034) doit être portée

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 18

Utiliser # 6 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application post-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: À la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit dilué dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une combinaison de désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.7. Description de l'utilisation

Tableau 19

Utiliser # 7 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré- et post-traite - trempage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide de gobelets de trempage: Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour. 2 applications post-traite par animal et par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Après la traite:

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Ce produit peut être utilisé en combinaison pour la désinfection avant et après la traite. Cependant, il ne doit pas être utilisé en association avec un produit différent à base d'iode.

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.8. **Description de l'utilisation**

Tableau 20

Utiliser # 8 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré- et post-traite - pulvérisation

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation Application par pulvérisateur pneumatique: la lance d'absorption du système de pulvérisation est placée dans le récipient contenant le produit prêt à l'emploi. Le produit prêt à l'emploi est ensuite pompé vers une lance de pulvérisation située dans la salle de traite. La lance est ensuite utilisée pour couvrir les deux tiers inférieurs des trayons dans le produit prêt à l'emploi. Application à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette manuelle: Remplissez le vaporisateur à gâchette avec le produit prêt à l'emploi. Utiliser le spray à gâchette pour couvrir les deux tiers inférieurs de chaque trayon avec le produit prêt à l'emploi.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi. Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour. 2 applications post-traite par animal et par jour.

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Après la traite:

Vaporiser le produit prêt à l'emploi sur au moins 2/3 de la longueur du trayon immédiatement après la traite.

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.8.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection et des bottes de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Une combinaison de protection (type 6 minimum, EN 13034) doit être portée.

Ce produit peut être à la fois pour la désinfection avant et après la traite. Cependant, il ne doit pas être utilisé en association avec un autre produit contenant de l'iode.

4.8.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.8.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.8.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.9. Description de l'utilisation

Tableau 21

Utiliser # 9 – Produits prêts à l'emploi - Produits prêts à l'emploi liquides pour les professionnels, application pré- et post-traite - mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bacteria Yeast
Domaine d'utilisation	Intérieur

Méthode(s) d'application	Système ouvert: Traitement par trempage Application à l'aide d'un gobelet de trempage moussant: À la différence du gobelet de trempage classique, le liquide est envoyé à travers un maillage fin, se mélange à l'air et forme une mousse. Distribuer le produit prêt à l'emploi dans le réservoir à l'aide du gobelet de trempage avec clapets anti-retour. Visser la partie applicateur. Presser le réservoir pour remplir l'applicateur. Tremper les deux tiers inférieurs de chaque trayon de l'animal avec du produit. Jeter le produit non utilisé après chaque traite. La même solution peut être appliquée à plusieurs animaux au cours de la même session de traite.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Quantité de produit prêt à l'emploi à appliquer par application; — vaches et buffles: 3 à 10 ml (5 ml recommandés) — brebis de 1,5 à 5 ml (1,5 ml recommandés) — chèvres de 2,5 à 6 ml (2,5 ml recommandés) Formule prête à l'emploi Concentration d'utilisation 0,16 % (p/p) d'iode. 2 applications pré-traite par animal et par jour 2 applications post-traite par animal et par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel qualifié Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, plastique: HDPE, 10 l Bidon, plastique: HDPE, 20 l Bidon, plastique: HDPE, 25 l Corps, plastique: PEHD, 200 l GRV (conteneur de vrac intermédiaire), plastique: HDPE, 1000 l Bidon, plastique: HDPE, 5 l Tous les bidons, à l'exception de 200 l (200 kg) et 1 000 l (1000 kg), peuvent être de couleur argent ou de couleur naturelle (blanc translucide). Les fûts de 200 l (200 kg) sont de couleur argentée ou bleue. Les GRV sont de couleur naturelle. Tous les fûts sont munis de bouchons ou bouchons inviolables et sont certifiés UN.

4.9.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Après la traite:

Tremper au moins les 2/3 de la longueur du trayon avec le produit prêt à l'emploi immédiatement après la traite

Pour garantir un temps de contact suffisant, veillez à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, immobiliser l'animal au moins 5 minutes).

4.9.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit

(le matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)

Ce produit peut être utilisé en combinaison pour la désinfection avant et après la traite. Cependant, il ne doit pas être utilisé en association avec un produit différent à base d'iode.

4.9.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.9.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.9.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ⁽³⁾ DES MÉTA-RCP 3

5.1. **Consignes d'utilisation**

Tenir hors de portée des enfants

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivez toutes les instructions fournies.

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Le produit peut être utilisé pendant toute la période de lactation

Avant de fixer l'appareil de traite, tous les résidus de trempage dans les trayons doivent être éliminés avec une serviette à usage unique ou un chiffon réutilisable. Un chiffon doit être utilisé par animal.

Pour une utilisation efficace contre les bactéries et les levures, le produit doit rester en contact avec la peau pendant au moins 60 secondes.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Après inhalation: Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs provenant de la surchauffe ou de la combustion.

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution. Consultez un médecin si l'irritation de la peau persiste.

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin spécialiste des yeux.

Après ingestion: Rincer la bouche et donner beaucoup d'eau à boire. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consultez un médecin.

Les déversements importants doivent être maîtrisés à l'aide d'une trousse pour déversement de produits chimiques, absorbés avec un matériau absorbant tel que le kieselguhr et éliminés avec les déchets dangereux.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et l'emballage conformément aux exigences locales. Le produit usagé peut être évacué dans les égouts municipaux ou éliminé dans le dépôt de fumier.

En fonction des exigences locales. Évitez le rejet dans une usine de traitement des eaux usées basée sur une ferme.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Protéger du gel.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C

Shelf life 12 months

⁽³⁾ Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 3.

6. AUTRES INFORMATIONS

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 3

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	LuxSpray 15 Kristal Iocare Pre Super Pre Priodine RTU				
Numéro de l'autorisation	EU-0020125-0009 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,16
C9-11 Alcohol Ethoxylate	C 9-11 alcool avec 6 moles d'éthoxylate. Diverses marques disponibles, y compris Imbentin C-91-060.	Substance non active	68439-46-3	614-482-0	0,166